

PRINTEMPS:

SANI-TERRE D'ALLIER N°3 29/04/2021

Le printemps est arrivé, malgré ses faibles températures, l'heure est à la libération des animaux dans les pâtures !

Quelques conseils pour éviter de retrouver à l'automne des bâtiments contaminés :

GÉRER LE NETTOYAGE DE VOS BATIMENTS :

« POINT NETTOYAGE » pour être efficace :

- Enlever tous les équipements amovibles qui seront nettoyés et désinfectés indépendamment.
- Curer la surface en retirant le maximum de litière,
- Curer lorsque le fumier est chaud, afin de garder les agentes pathogènes dans le fumier et éviter qu'ils s'enkystent dans le sol. Ceci peut provoquer l'année d'après un nouvel épisode de recrudescences de pathogènes.
- Utilisation d'un détergent pour ramollir et détacher la saleté, facilité le rinçage et réduit le temps de nettoyage. (Pas de nécessité d'utiliser de l'eau chaude).



Un bon nettoyage va permettre:

- D'assurer une réduction significative de la pression environnementale
- Favoriser l'efficacité du désinfectant (élimination des protections et refuges comme la matière organique et le biofilm).

Rendre la désinfection plus rémanente et rallonger les délais de retours problématiques.

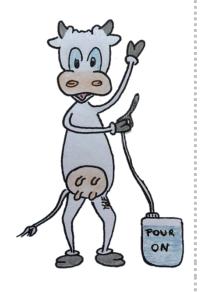
DÉSINFECTION DES BATIMENTS

La désinfection des bâtiments est une étape importante dans le contrôle des maladies infectieuses susceptibles d'affecter les performances d'une exploitation. Effectuée régulièrement, elle contribue à réduire la pression infectieuse exercée sur les animaux par les bactéries, les virus, les moisissures et les parasites présents dans leur environnement.

L'élevage, qu'il soit bovin, porcin, volailles ou autres, est quasisystématiquement associé à la présence des animaux dans des bâtiments à un moment ou l'autre de leur vie. Cela entraîne la concentration sur les murs et le sol de micro-organismes provenant des fèces et des sécrétions des animaux. Certains de ces microbes sont pathogènes. Il s'agit d'une menace permanente qu'il est nécessaire de maîtriser. Les bactéries, virus et parasites sont capables de résister longtemps dans l'environnement. Pire, pour la plupart des germes, cette résistance se trouve augmentée s'ils sont protégés par des matières organiques (sang, matières fécales même sèches). En élevage bovin, dans un local non nettoyé et non désinfecté, les germes responsables des différentes maladies rencontrées au cours d'un hiver vont persister et ainsi contaminer de nouveau les animaux dès l'automne suivant.







PAS N'IMORTE QUEL DÉSINFECTANT

La matière active, les précautions d'emploi et l'homologation du produit doivent être clairement indiqués. Pour les bâtiments d'élevage, les principaux critères sont :

- Un large spectre (bactéricide, virucide, fongicide);
- Un produit non toxique pour l'homme et les animaux et non corrosif pour le matériel;
- Une bonne rémanence (qui dure dans le temps) et être biodégradable.
- Nous disposons aujourd'hui de nombreux produits utilisables en agriculture biologique. (Pensons à nos abeilles!)

Rappelons que la désinfection des bâtiments n'est qu'un des aspects du contrôle des organismes pathogènes en élevage : vide sanitaire, désinsectisation, dératisation et nettoyage / désinfection des canalisations d'eau la complètent.

PETITS RUMINANTS

Aujourd'hui des groupes de travail ont été mis en place afin d'alimenter certains projets autour du changement climatique et de la transformation fromagère fermière, un questionnaire en ligne a été mis en place afin de faire remonter du terrain les éventuelles problématiques rencontrées en fromagerie lors d'épisodes de forte chaleur :

http://limesurvey42.idele.fr/index.php/541545?lang=fr



APICULTURE



Le GDSA03 vous avez présenté lors de ses assemblées générales 2017 et 2018 le baticadre Favus en cire naturelle stérilisée cellules étirées.



L'inventeur est un apiculteur Hongrois. Nous sommes quelques-uns à avoir apprécié ce produit.

Il ne s'agit pas de remplacer le travail de nos jeunes avettes mais de favoriser un développement rapide du nid à couvain donc de la colonie.

Recommandé pour les essaims, pour vos divisions en absence de fortes miellées, etc.

Ça ne doit pas remplacer la construction de bâtis par les abeilles, d'ailleurs nous n'aurons pas de format hausse. Suite à des problèmes techniques la production avait été suspendue.

Nous avons pu renouer avec le producteur et nous avons reçu deux palettes de feuilles Dadant corps.

N'hésitez pas à signaler vos besoins : gdsa03@orange.fr



Vente par boite de 10 feuilles 407x260mm : 55 €.

Ce matériel sophistiqué est à manipuler avec précaution comme un cadre de cire fraiche bâti par nos petites ouvrières.

Vous pouvez voir sur : www.favuscell.com ou rhone-apiculture.fr/Rayons-pour-abeilles-préfabriqués



AUDITS BIOSÉCURITÉ

Venez-vous auto évaluer via notre site : http://www.gds03.fr/BIOSECURITE



Le plan de relance comporte un volet biosécurité / bien-être animal. Dans ce cadre, un diagnostic ou un autodiagnostic biosécurité vous est demandé pour pouvoir prétendre à une aide à l'investissement. Nous pouvons vous accompagner dans la démarche de ce diagnostic, pour cela contactez-nous !



INFOS MENSUELLES:

- → Audit d'élevage : ils peuvent être réalisés au sein de vos élevages à votre demande.
- → Pour bénéficier des aides prévues pour le plan de relance sur le volet biosécurité/bien être, des diagnostics biosécurité sont demandés pour prioriser vos dossiers. Par conséquent votre GDS peut vous aider à réaliser ce diagnostic. (Pour les espèces ruminants et porcs)